



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Paris, le 12 2 MARS 2016

*Le Chef de Cabinet*

Références à rappeler :  
CAB IV/2 - EN  
R071108.01.1

Madame la Directrice,

Par courrier du 26 février 2016, vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur les conditions d'abattage des animaux d'élevage, à la suite notamment des révélations de dysfonctionnements dans un abattoir d'Alès et, plus récemment, dans l'abattoir du Vigan.

Il a bien été pris connaissance de votre démarche et des préoccupations qui la motivent.

S'agissant de l'abattoir du Vigan, après avoir condamné avec la plus grande fermeté ces pratiques intolérables, Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du gouvernement, a diligenté une enquête de la Brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire afin de faire toute la lumière sur les faits dénoncés et de déterminer les responsabilités.

Plus généralement, le gouvernement entend veiller au respect par les professionnels de l'abattage de la directive européenne du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages. Afin d'assurer les contrôles nécessaires, il a non seulement mis fin aux suppressions de postes dans les services vétérinaires, mais il en a créé 60 en 2014, 60 l'année suivante et prévoit d'en créer encore 60 en 2017.

J'ai transmis votre correspondance à Monsieur LE FOLL, afin qu'il en prescrive l'examen et vous tienne directement informée de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Premier ministre

Sébastien GROS  
Chef de Cabinet

Madame Léopoldine CHARBONNEAUX  
Directrice de CIWF France  
13, rue du Paradis  
75010 PARIS